

COMMUNE D'ÉOLE-EN-BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 10 septembre 2020

L'an 2020, le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 03 septembre 2020.

Etaient PRÉSENTS : BIRRE Julien, VINCHON Gwenaëlle, VASSORT François, MARTIN Bernadette, FAUCHEUX Vincent, ARRONDEAU Catherine, HENRION Marc, BOUCHET Corinne, CHANCOLLON Stéphane, FERNANDES Cindy, GRILLON Géraldine, MARTIN Valérie, TICOT Florence, VOYET Vanessa, ISAMBERT François. LIROCHON Benjamin, WISSOCQ Bruno, LHOSTE Benoit, GUESNET Ludovic

Absents excusés : NÉANT

Absents non excusés : NÉANT

Secrétaire de séance : LIROCHON Benjamin

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020
- Présentation du projet éolien de la société Wpd
- Proposition de délégués pour les commissions de la CCCB
- Propositions d'un logo représentant la commune d'Éole-en-Beauce
- Projets de spectacle avec le PACT 2021 via la CCCB
- PLUi
- Problème eau secteur Auffains
- Bilan interconnexion
- Mise à disposition des salles polyvalentes et salles des fêtes
- Questions diverses

Monsieur le maire demande de rajouter à l'ordre du jour, l'approbation du bail emphytéotique de la centrale solaire de la commune déléguée de Baignolet.

Les conseillers ont accepté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance :

M. Benjamin LIROCHON a été désigné.

Compte rendu de la séance du 10 juillet 2020.

Le compte rendu du 10 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

Présentation du projet éolien de la société Wpd

Madame Géraldine LECHENAUT responsable régionale et Madame Laura PIQUET responsable régionale nouveau projet, de la société Wpd ont fait une présentation au conseil municipal du projet éolien sur la commune.

Proposition de délégués pour les commissions de la CCCB

La CCCB nous sollicite pour proposer des conseillers municipaux souhaitant participer à différentes commissions.

- Services aux personnes : Mme Bernadette MARTIN
- Actions de développement économique : M. Marc HENRION – Mme Valérie MARTIN
- Urbanisme et aménagement du territoire : M. Marc HENRION – M. Bruno WISSOCQ
- Environnement : M. François VASSORT – M. Vincent FAUCHEUX
- Affaires scolaires – Transport – Restauration : Mme Géraldine GRILLON
- Travaux – Patrimoine – Équipements sportifs : M. Stéphane CHANCOLLON
- Enfance- jeunesse : Mme Corinne BOUCHET
- Habitat – Mobilité – Contractualisation : M. Vincent FAUCHEUX

Proposition d'un logo représentant la commune d'Éole - en - Beauce

Monsieur le Maire propose au conseil 6 logos pour représenter la commune d'Éole-en-Beauce. Après votes, le logo suivant est retenu :



Le Maire remercie Guillaume ARRONDEAU pour tout le travail réalisé pour la proposition d'un logo.

Projets de spectacle avec le PACT 2021 via la CCCB.

De façon à faciliter le financement du spectacle de Noël et de surtout pouvoir le proposer à l'ensemble de la population, le spectacle de Noël pourrait être directement financé par la commune. Il serait alors organisé avec le concours des associations : Comité des fêtes de Baignolet ; Familles Rurales de Fains la Folie ; Vie La Joie de Germignonneville ; Familles Rurales de Viabon. Avec le programme PACT, il y a la possibilité de pouvoir mettre le spectacle de Noël et que celui-ci soit subventionné (40%) par la Région Centre Val de Loire.

Pour 2021, un festival culturel réparti sur 2 week-ends pourrait être organisé, Musique, conte, pièce de théâtre pourraient en être les spectacles.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur Marc HENRION maire délégué de Villeau chargé de l'urbanisme, expose l'historique et l'objectif du PLUi. L'avis de la commune d'Éole-en-Beauce sera à communiquer auprès de la CCCB avant le 25 septembre. Un courrier sera réalisé en tenant compte des différentes observations émises.

Problème eau secteur d'Auffains

Le problème d'eau sur le secteur d'Auffains constaté au début du mois d'août a été résolu. Celui-ci nous a demandé de purger tout ce secteur. Il sera certainement préférable de prévoir des purges réalisées en fin de ligne annuellement.

Problème eau secteur Germignonneville

La commune d'Ymonville a eu un dysfonctionnement électrique lundi 07 septembre en soirée. Le château d'eau de Mérouvilliers disjonctait tout le temps. Les établissements DURET SA ont diagnostiqué que la pompe de leur château d'eau était défectueuse. Par conséquent, la pompe a été changée le mercredi 9 septembre.

Ceci a engendré un problème d'eau sur Canonvilliers lundi soir. Malgré le fait que le château d'eau disjonctait facilement, la commune a réussi à forcer le remplissage des châteaux d'eau de Mérouvilliers et de Germignonneville. Par conséquent, les habitants de Germignonneville ne se sont pas rendu compte de ce problème de pompe. Seule la ferme de Canonvilliers l'a subi car il est relié directement au château d'eau de Mérouvilliers.

Bilan interconnexion

Les travaux d'interconnexion sur la commune d'Éole-en-Beauce, pour relier les châteaux d'eau de Montainville, Rouvray Saint Florentin et Villars à celui de Tilleau-Villeau, ne débuteront pas avant la mi-septembre. Un plan indiquant le tracé devrait nous être communiqué courant septembre.

Mise a disposition des salles polyvalentes et salles des fêtes

Monsieur le maire informe le conseil que la commission communale s'est réunie et propose dans le cadre du Covid19 de ne pas mettre les salles à la location des particuliers.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

Approbation du bail emphytéotique de la centrale solaire de la commune déléguée de Baignolet

Monsieur le maire invite ceux des membres du conseil municipal qui auraient, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans la réalisation de ce projet, à quitter la séance préalablement aux débats et au vote relatif à l'acte.

Madame Gwénaelle VINCHON, sort de la salle.

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil pour signer l'acte emphytéotique avec la société SAS Centrale solaire de Baignolet.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

Questions diverses

- ✓ Château d'eau : Voir pour le lavage des châteaux d'eau avec la CCCB.
- ✓ Y a-t-il beaucoup de vues sur l'application « Panneau Pocket » ? : Cela est aléatoire selon le sujet posté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Le maire,
Julien BIRRE



Le secrétaire de séance
LIROCHON Benjamin